



PROJET ASSOCIATIF

2023

2028



INTRODUCTION

Le projet associatif 2023-2028 de l'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé (IRMS²) définit pour les 5 années à venir les orientations stratégiques de notre association au bénéfice de nos patients. Il tient compte notamment des évolutions de la société et des politiques publiques. Il prend en compte les besoins des différents acteurs.

Elaboré de manière participative avec les salariés, les administrateurs et la Direction de l'Institut, ce document doit être plus qu'une feuille de route. Il est au service de la gouvernance, du management, du patient et des salariés. Porteur de valeurs humanistes, il vise à renforcer l'esprit d'équipe et traduit la volonté de travailler, vivre et réussir ensemble.

La période COVID, que nous avons traversée pendant de longs mois, a mis en évidence plusieurs facteurs latents, qui se sont pleinement révélés à cette occasion en termes de santé mais également en termes de choix de société.

Sur le plan des besoins en matière de santé, grâce à notre protection sociale à la française et à l'investissement important des personnels de santé, notre pays a su résister à cette pandémie, même avec des manquements évidents.

À la suite du Conseil National de la Refondation sur la santé de 2022 qui doit orienter les futures décisions gouvernementales, les prochains Projets de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (cadre politique & financier), favoriseront la coopération et une plus grande exploitation des compétences (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé). Toutes ces mesures devraient permettre de contribuer à une stratégie nationale en matière de santé plus efficace.

La période post-COVID nous a permis également de prendre conscience d'un nouvel élément, l'affirmation forte des salariés sur les enjeux de conciliation entre la vie sociale, la vie familiale et la vie professionnelle.

Après avoir dressé le bilan du précédent projet associatif (2018-2022), cette nouvelle version (2023-2028) prend en compte l'ensemble de ces constats, pour déployer les solutions concrètes d'accès aux soins de nos patients et pour garantir la meilleure qualité de vie au travail de nos équipes.



Par M DELAMARE Alain, Président

SOMMAIRE

PAGE 3	Présentation de l'Institut
PAGE 4	Les dates clés
PAGE 5	Une gouvernance associative
PAGE 6	L'organigramme et l'équipe
PAGE 8	L'activité
PAGE 11	Les valeurs
PAGE 12	Les missions
PAGE 13	Bilan du Projet associatif 2018-2022
PAGE 15	La Stratégie Nationale de Santé, le Programme Régional de Santé (PRS) et les besoins du territoire
PAGE 17	Les orientations stratégiques
PAGE 21	Les outils
PAGE 25	Evaluation

PRESENTATION DE L'INSTITUT



Créé en 1979, l'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé (IRMS2) est une association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901.

Le secteur d'activité de l'IRMS2 est celui des Centres de Santé. A ce titre, il est agréé par l'ARS de Normandie.

Centre de premier recours, il accueille les patients présentant des pathologies de l'appareil locomoteur et reçoit également une patientèle en médecine générale. Les consultations sont remboursées selon les modalités de prise en charge par la Sécurité Sociale, au tarif opposable secteur 1. L'Institut a adhéré à l'accord national des centres de santé le 1er janvier 2017.

Le centre est reconnu comme centre de prévention. Il contribue à la formation initiale et continue en cinésiologie, biologie, médecine et kinésithérapie du sport, participe à la promotion de la recherche fondamentale des activités physiques et sportives.

L'IRMS² accompagne les sportifs et les clubs de haut niveau de Normandie. Les actes réalisés concernent tout ce qui est lié à la surveillance de l'entraînement et au suivi des sportifs, que ce soit en niveau amateur, professionnel ou haut niveau. Notre équipement aux normes PMR nous permet d'accompagner des sportifs en situation de handicap dans la performance.

Depuis le début de l'année 2020, le Ministère de la Santé et le Ministère des Sports ont certifié l'Institut en « Maison Sport Santé », en reconnaissance des projets menés pour favoriser l'activité physique et sportive pour tous.

LES DATES CLES

1979

Création de l'Institut Régional de Médecine du Sport de Haute-Normandie (Poly-Clinique du CHU de Rouen)

2000

Déménagement au CHU - site de Bois-Guillaume

2005

Agrément du Centre de santé

2010

Terrain de stage pour les internes de médecine générale

2012

Centre avancé de prescriptions APA : CRLC H. Becquerel, CH Yvetot, CH Lillebonne, CH Le Havre...

2016

Renouvellement de l'agrément Centre de Santé

2017

Changement de nom : Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé (IRMS²)

Adhésion à l'Accord National des Centres de Santé

Déménagement de l'IRMS² sur le site du CRMPR les Herbiers

2020

Certification Maison Sport Santé

2023

Adhésion à la CPTS Rouen Cœur Métropole et à l'APSAR+



IRMSHN

Institut Régional de Médecine
du Sport de Haute-Normandie



LES DATES CLES

1979

Création de l'Institut Régional de Médecine du Sport de Haute-Normandie (Poly-Clinique du CHU de Rouen)

2000

Déménagement au CHU - site de Bois-Guillaume

2005

Agrément du Centre de santé

2010

Terrain de stage pour les internes de médecine générale

2012

Centre avancé de prescriptions APA : CRLC H. Becquerel, CH Yvetot, CH Lillebonne, CH Le Havre...

2016

Renouvellement de l'agrément Centre de Santé

2017

Changement de nom : Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé (IRMS²)

Adhésion à l'Accord National des Centres de Santé

Déménagement de l'IRMS² sur le site du CRMPR les Herbiers

2020

Certification Maison Sport Santé

2023

Adhésion à la CPTS Rouen Cœur Métropole et à l'APSAR+



IRMSHN

Institut Régional de Médecine
du Sport de Haute-Normandie



LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'INSTITUT EST ADMINISTRÉ PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MAXIMUM 18 MEMBRES, TOUS BÉNÉVOLES, DONT LA COMPOSITION EST PARITAIRE, LA MOITIÉ DE SES MEMBRES EST EN EFFET CONSTITUÉE PAR DES REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS MÉDICALES OU PARAMÉDICALES. LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENDRA DANS LES PROCHAINES ANNÉES À ASSURER LA PARITÉ HOMME / FEMME.

LES ADMINISTRATEURS SONT INVESTIS DANS DES COMMISSIONS INTERNES :
FORMATION MÉDICALE CONTINUE, LE MAGAZINE....



LE BUREAU

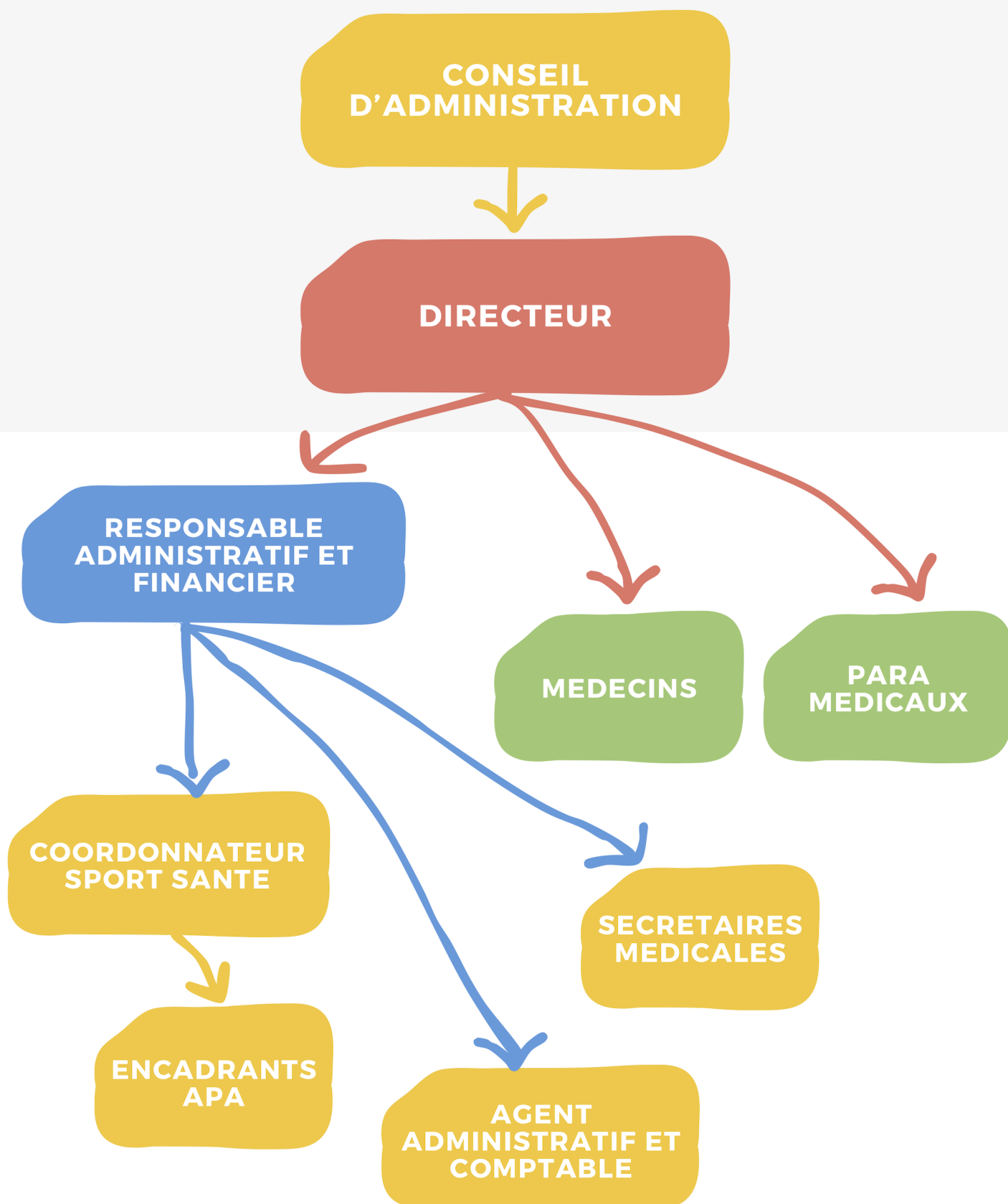
IL ASSURE LA GESTION DES AFFAIRES COURANTES DE L'INSTITUT, PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



LE DIRECTEUR (MEDECIN)

IL ASSURE LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES, REPRÉSENTE L'INSTITUT À L'EXTÉRIEUR, PARTICIPE AUX DIFFÉRENTES INSTANCES DE GOUVERNANCE ET EST FORCE DE PROPOSITION POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ASSOCIATIF ET EST LE GARANT DU PROJET MÉDICAL.
UN COMITÉ DE DIRECTION SE REUNIT CHAQUE SEMAINE.

L'ORGANIGRAMME



L'EQUIPE

L'Institut est un centre de santé qui regroupe plusieurs professionnels de santé aux compétences et spécialités complémentaires (médecine générale, médecine sportive, kinésithérapie, ostéopathie, rhumatologie, médecine physique et de réadaptation, chirurgien orthopédiste, gynécologie de la sportive, nutritionniste, ...) ainsi que des professionnels de l'encadrement de l'Activité Physique Adaptée et du personnel administratif.

MEDECINS DU SPORT
2.69 ETP

MEDECINS GENERALISTES
1.5 ETP

RHUMATOLOGUES
0.29 ETP

ENCADRANTS APA
2.8 ETP

30
salariés

12.07
ETP

**GYNECOLOGUE
DU SPORT**
0.05 ETP

KINE - OSTEOPATHE
0.09 ETP

CHIRURGIEN ORTHOPEDISTE
0.10 ETP

INFIRMIER
1 ETP

NUTRITIONNISTE
0.05 ETP

**MEDECINS EN MEDECINE
PHYSIQUE ET READAPTATION**
0.5 ETP

ADMINISTRATIFS
3 ETP

L'ACTIVITE



En tant que Centre de Santé, l'Institut assure des activités de soins médicaux et mène des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique des patients et des actions sociales.

Dans ce cadre, il y a obligation d'élaborer un Projet de santé. Celui-ci a été validé par le Conseil d'Administration et transmis à l'ARS le 1er janvier 2016.

Il rappelle les activités assurées par le Centre :

- L'activité de soins pour la prise en charge de pathologies de l'appareil locomoteur ;
- La prescription d'activité physique à but thérapeutique ;
- L'encadrement de la pratique sportive ;
- La prise en charge de handicaps ;
- La formation.

Il fixe également des objectifs d'évolution :

- Améliorer la capacité d'accueil pour les soins de premier recours pour les étudiants ;
- Mutualiser le plateau technique et les compétences pour une meilleure prise en charge des patients déconditionnés à l'effort ;
- Créer une structure permettant la prise en charge des soins non programmés ;
- Améliorer la qualité de la prise en charge par l'interdisciplinarité et la communication avec le médecin traitant.

Le Sport Santé est également devenu l'un des axes de développement de l'Institut. En effet, l'IRMS² travaille depuis 2011 avec le CLCC Becquerel, où un médecin du sport est mis à disposition pour effectuer des consultations de prescriptions d'activité physique adaptée au sein du service des soins de support du centre et développer les programmes en Sport et Cancer.

L'IRMS² a ensuite mis en œuvre des programmes ciblés, adaptés, avec un coaching personnalisé et soucieux du respect du profil de chaque individu.

Sur les différents programmes, des résultats probants ont été obtenus concernant l'amélioration des capacités physiques, l'augmentation du bien-être des patients et leur insertion sociale et/ou sportive.

En reconnaissance des projets menés, l'Institut a été certifié Maison Sport Santé en janvier 2020 par le Ministère de la Santé et de la Solidarité et le Ministère des Sports. Depuis 2022 l'IRMS² s'implique également dans les réunions de coopération organisées par les MSS de la Métropole de Rouen.

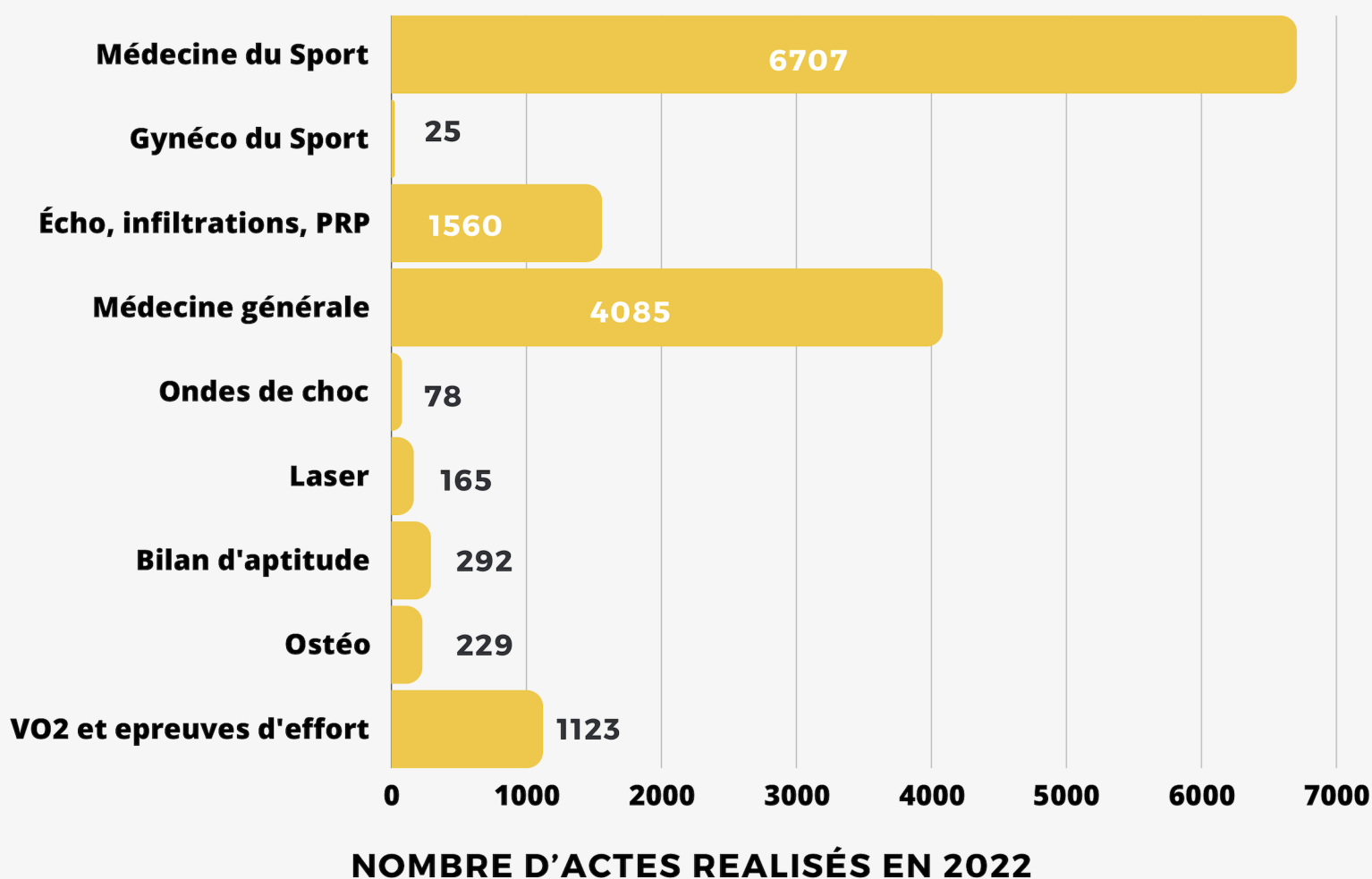


L'ACTIVITE DE SOIN : CHIFFRES ET STATISTIQUES 2022

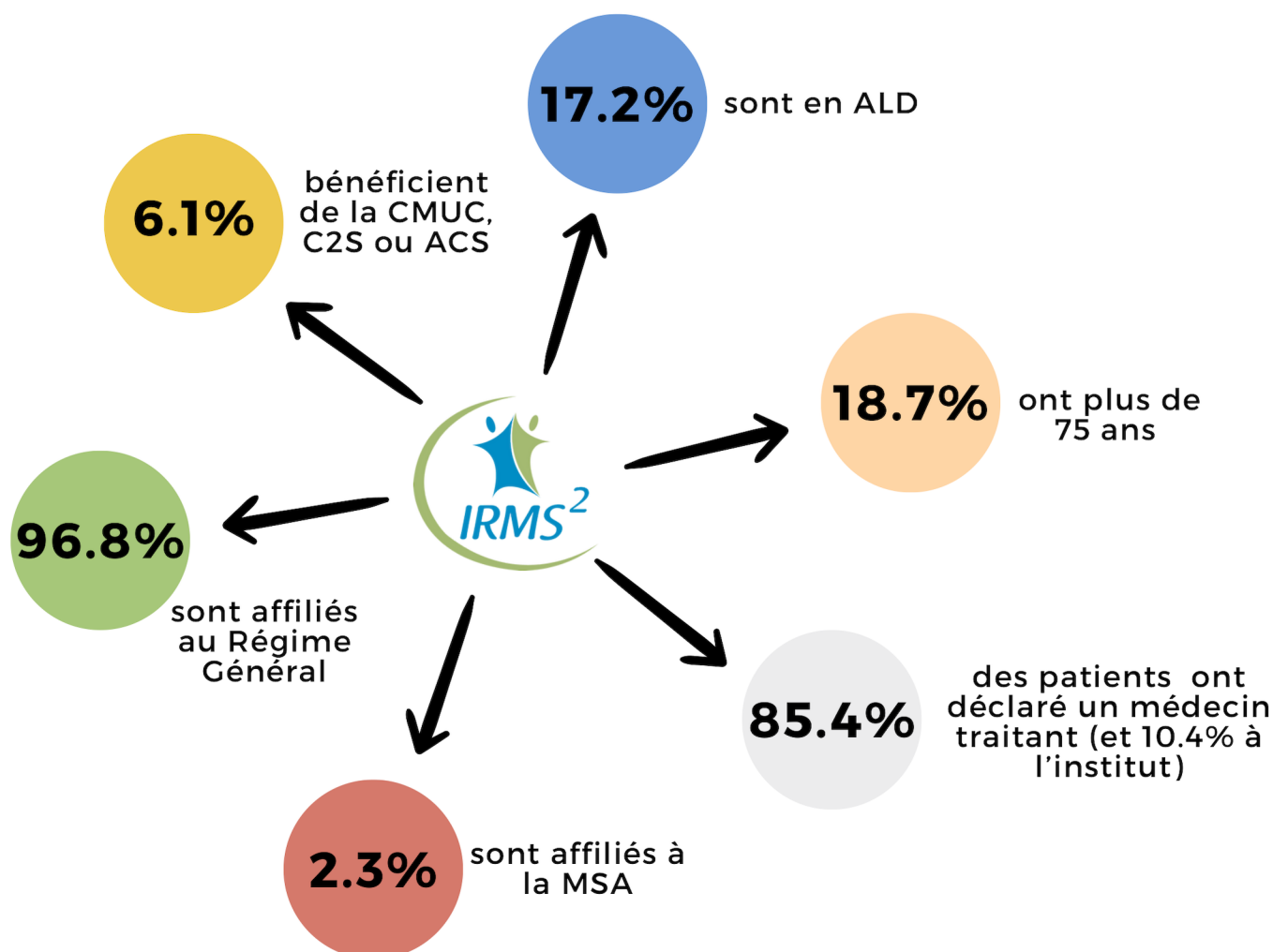
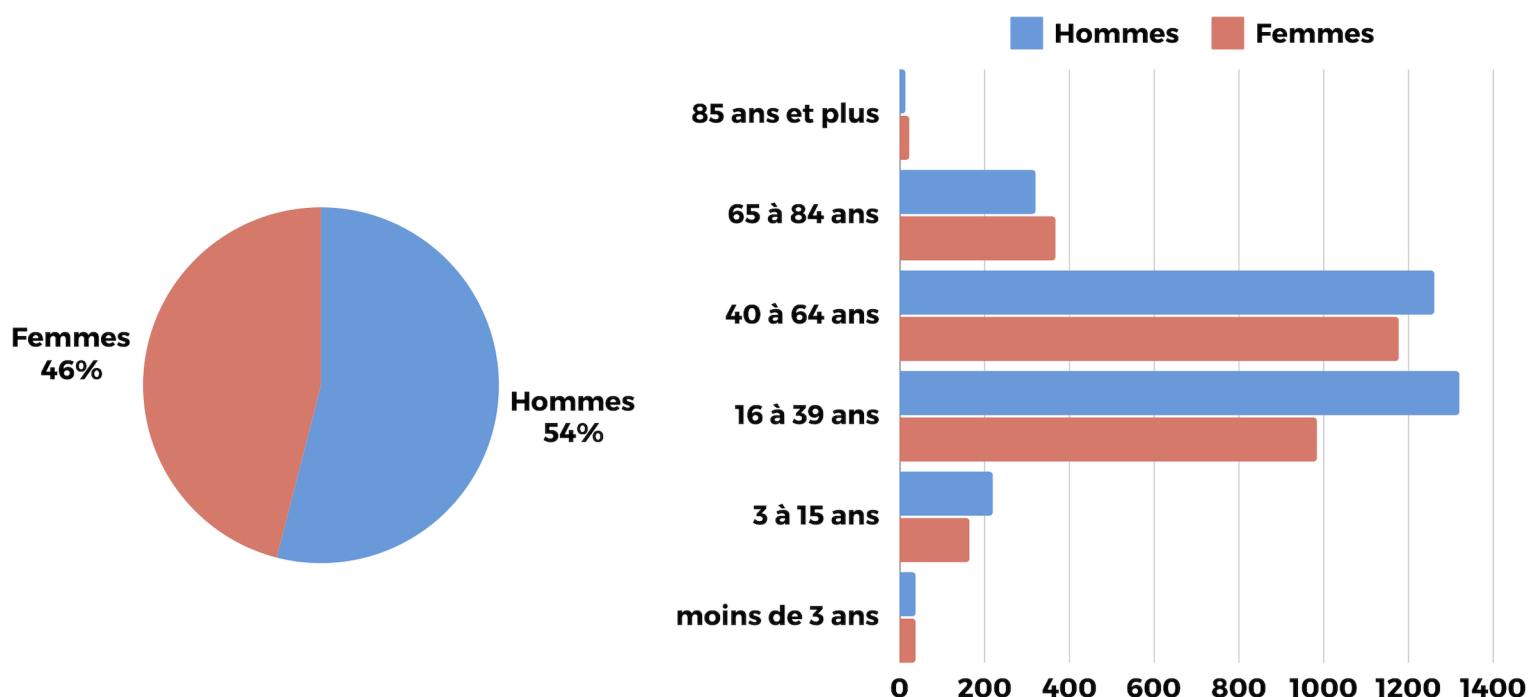
LA FILE ACTIVE
EST PASSEE DE
2723 PATIENTS
EN 2017 À 6572
EN 2022

14265

*actes réalisés sur
l'année 2022*



L'ACTIVITE DE SOIN : PROFIL DE PATIENTÈLE FILE ACTIVE



LES VALEURS

Les **valeurs** humanistes qui animent l'action de l'Institut constituent un socle commun partagé par l'ensemble des composantes de l'association :

-L'**accès aux soins pour tous** :

- Pratique du Tiers Payant ;
- Réduction des freins liés à l'accès aux soins (géographiques, financiers, ...).

-La **Responsabilité Sociétale et Environnementale** et la **Qualité de Vie au Travail** :

- Investissement dans le capital humain ;
- Respect de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle ;
- Travail en continu sur l'amélioration de la QVT ;
- Préoccupations sociales et écologiques.

-La **Solidarité** :

- Dimension citoyenne, devoir d'entraide, d'assistance et de secours, notamment vers les personnes en difficulté.

-La **Non-lucrativité** :

- L'ensemble des moyens financiers produits par l'institut est affecté à sa mission, au personnel et à son développement.



Concilier nos valeurs et notre engagement associatif avec les contraintes de l'environnement socio-économique, tel est le défi que nous entendons relever avec ce nouveau projet associatif. Porteur d'une grande ambition collective, il positionnera l'Institut comme un acteur incontournable dans le domaine de la médecine du sport et du sport santé

Par M LEVITRE Dominique, Vice-Président

LES MISSIONS

Soigner

En tant que Centre de Santé, notre mission principale est de dispenser des soins primaires, de premier recours en médecine générale orientée traumatologie. Par ailleurs, des actes techniques spécialisés (Ondes de choc, Laser...) sont réalisés.

Eduquer, prévenir et promouvoir la santé et l'activité physique

La prévention fait partie du cœur de l'action de l'Institut, elle se caractérise par :

- La délivrance de certificats de non-contre-indication à la pratique sportive et la réalisation de tests d'effort préventifs ;
- Des publications sur les réseaux sociaux ;
- L'organisation et participation aux événements liés au Sport et à la Santé ;
- L'édition biannuelle d'un magazine ;
- La promotion de l'activité physique comme vecteur de bonne santé.

Accompagner

L'institut est un partenaire reconnu pour l'accompagnement des sportifs amateurs et de haut-niveau ainsi que des clubs sportifs professionnels.

Former

L'institut est très impliqué dans la formation des professionnels de santé :

- Organisation de soirées de formation médicale ;
- Intervention dans le cursus des professions médicales et paramédicales ;
- Accueil d'internes en médecine, de stagiaires et alternants en APA et sur des cursus de gestion et comptabilité.

BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2018-2022

Le bilan de ce 1er projet associatif se veut largement positif avec une croissance importante de l'institut que ce soit en termes de compétences et d'expertise, de pluridisciplinarité, de maillage sur le territoire de santé, qu'en termes financiers comme le démontrent les derniers bilans financiers.

Mais ce bilan est aussi marqué par la crise sanitaire qui a quelque peu modifié nos manières de travailler ensemble, et qui a mis un frein à un certain nombre de projets.

Accroissement de l'offre de « premier recours » pour s'inscrire dans la politique régionale de santé et répondre aux besoins de la population :

- Un médecin généraliste supplémentaire recruté fin 2022 ;
- Retour des présences à l'université en 2022, après un arrêt faisant suite à la période COVID ;
- Pérennisation des présences au CRJS de Petit Couronne (2 demi-journées) ;
- Maintien et renforcement des partenariats avec les acteurs de santé du territoire ;
- Diversification et augmentation numérique de l'équipe médicale.

Le Pôle d'excellence en médecine du sport

Mutualisation de certains médecins MPR et d'équipement (VO2, isocinétisme,..) avec le CRMPR LES HERBIERS, permettant ainsi de confirmer le positionnement du partenariat entre les deux entités, et la reconnaissance des expertises respectives dans la prise en charge des troubles musculo-squelettiques.

De plus, l'Institut se veut être innovant en proposant des consultations de spécialité sur certaines disciplines (altitude, hyperbare, gynécologie sportive,...) et en intégrant des protocoles de recherche intégrant des procédés prédictifs de machine learning.

La mise en œuvre du projet handisport

Faciliter l'accès aux soins aux sportifs en situation de handicap, grâce aux éléments suivants :

- Créneaux des consultations d'urgence ;
- Tests d'effort réalisables avec du matériel adapté ;
- Suivis de sportifs handisports amateurs et de haut niveau ;
- Promotion du Handisport grâce aux différents canaux de communication.

L'accompagnement des clubs sportifs

Depuis sa création, l'Institut a toujours accompagné les clubs sportifs et assuré le suivi des compétitions.

L'Institut a contractualisé avec de nouveaux Clubs et Fédérations afin de proposer un suivi optimal. En section professionnelle, nous avons suivi consécutivement les équipes du RMB, du RNR, et dernièrement de QRM.

L'intégration à la démarche JO 2024

L'Institut a participé au « tour de table » organisé par Région Normandie afin de se positionner comme potentielle base arrière de l'évènement et à ce titre a signé une convention pour l'accueil de la délégation sportive d'Arabie Saoudite.

BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2018-2022

La responsabilité sociétale de l'entreprise comme outil de développement

En termes de RSE et de politique de ressources humaines, l'Institut a mis en place certains éléments permettant la transparence et lisibilité de ses différentes mesures :

- Un 1er accord collectif de travail mis en place en 2019, un 2nd en 2022 avec notamment une revalorisation de la grille des salaires ;
- Accord d'intéressement validé pour 2019-2021, puis renouvellement sur la période 2022-2024 ;
- Mise en place de démarche pour garantir la qualité de vie au travail ;
- Mise en place d'un CSE.

Formation initiale et continue

L'Institut est déjà très présent dans la formation. La qualité de l'équipe médicale nous positionne comme experts en médecine du sport. Cette expertise est mise à profit et diffusée de la manière suivante :

- Renforcement du partenariat avec le CHU, l'université et les écoles paramédicales ;
- Implication de l'ensemble des médecins de l'Institut dans les actions de formation ;
- Reprise des soirées de Formation Médicale après l'arrêt lié au COVID ;
- Accueil d'internes en médecine MPR, rhumatologie, médecine du sport, accueil de stagiaires et capacitaires ;
- Terrain de recherche pour les doctorants, travail avec Talant sur des modèles prédictifs d'IA ;
- Accueil de stagiaires et d'alternants sur les filières STAPS APAS et Comptabilité / Gestion.

Le développement du Sport Santé

Le sport santé figure désormais comme axe de développement primordial pour l'institut :

- Mise en place du programme « quand le sport s'invite chez vous » sur 4 territoires ruraux (Pays de Bray, Vexin Normand, Pays d'Auge et Terroir de Caux) sur la période 2018-2021 avec un total de 245 patients ;
- Développement d'un programme dans 4 EHPAD de l'agglomération de Rouen pendant 3 ans, intitulé "Voyageons en équipe !" ;
- Poursuite de l'action avec le Réseau Onco-Normand et IMAPAC ;
- Habilitation Maison Sport Santé ;
- Proposition de séances d'APA aux résidents des QPV Haut de Rouen avec le programme "Tour de Rouen en 90 jours" ;
- Validation de l'appel à projet de l'ARS sur le parcours de soins après traitement d'un cancer (PARSAC) ;
- Mise en place du programme PROMESS dans la continuité de QSSCV avec pour objectif l'inclusion de 810 patients sur la période sept 2021 - août 2024.



LA STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ, LE PROGRAMME RÉGIONAL DE SANTÉ (PRS) ET LES BESOINS DU TERRITOIRE

Le précédent PRS 2018-2023 a particulièrement été marqué par la crise pandémique. L'évaluation dont il a fait l'objet a permis la co-construction d'un nouveau projet plus concis, plus lisible et à l'approche transversale permettant de fournir une feuille de route qui répond aux 7 enjeux de santé normands :

Enjeu 1 - Le vieillissement de la population : un enjeu d'accompagnement particulièrement fort en Normandie ;

Enjeu 2 - L'amélioration de l'état de santé des enfants et des jeunes : un pari pour l'avenir ;

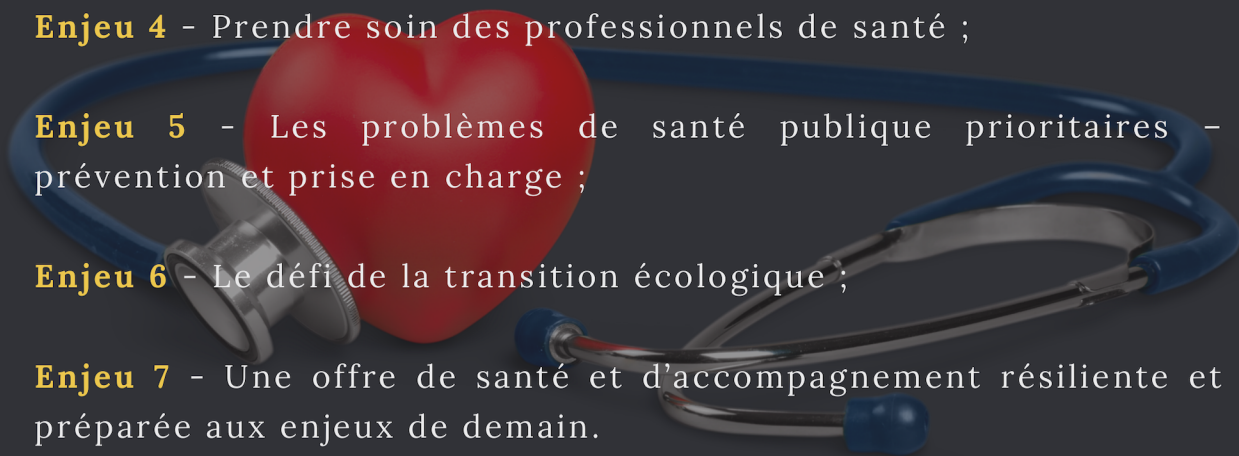
Enjeu 3 - L'inclusion des personnes en situation de handicap et la garantie d'accompagnements adaptés aux besoins ;

Enjeu 4 - Prendre soin des professionnels de santé ;

Enjeu 5 - Les problèmes de santé publique prioritaires - prévention et prise en charge ;

Enjeu 6 - Le défi de la transition écologique ;

Enjeu 7 - Une offre de santé et d'accompagnement résiliente et préparée aux enjeux de demain.



LA STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ, LE PROGRAMME RÉGIONAL DE SANTÉ (PRS) ET LES BESOINS DU TERRITOIRE

Le schéma régional de santé (SRS), détermine les objectifs opérationnels et les prévisions d'évolution en termes d'organisation de l'offre en santé (autorisations, implantations, créations, transformations...) pour les cinq années à venir.

AXE 1 - En réponse aux attentes immédiates des Normands, construire un maillage lisible et gradué de l'offre de dépistage, de soins et d'accompagnement, faisant toute sa part à la proximité :

1. Relever le défi du vieillissement et de la perte d'autonomie ;
2. Mailler l'offre de soins en conjuguant ambition pour la proximité et excellence du recours et en organisant les mobilités ;
3. Améliorer la santé mentale des Normands ;
4. Mieux inclure les personnes en situation de handicap ;
5. Garantir aux personnes en situation de précarité l'accès aux soins et services dont elles ont besoin.

AXE 2 - Pour agir dans la durée sur les fondamentaux de la santé des Normands, engager la population dans le virage de la prévention et du bon usage du système de santé :

6. Agir massivement sur les déterminants de santé publique à plus fort enjeu pour les Normands et adapter notre stratégie de prévention aux publics cibles ;
7. Développer et renforcer l'autonomie et la capacité des personnes malades et de leurs aidants ;
8. Soutenir l'utilisateur comme acteur du système de santé.

AXE 3 - Pour relever ces défis et gérer les grandes transitions, mieux appuyer les acteurs de santé normands dans leurs efforts d'attractivité et d'adaptation de leur réponse :

9. Structurer de nouveaux modèles de prise en charge en favorisant les coopérations et les complémentarités entre les acteurs ;
10. Renforcer l'offre de formation au plus près des territoires ainsi que l'attractivité des métiers de la santé et la fixation des professionnels dans les territoires ;
11. Accompagner les établissements et les professionnels dans leurs transformations structurelles, en encourageant notamment le virage numérique et les innovations ;
12. Engager le système de santé normand dans la transition écologique.

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

A partir du constat en besoins de santé du territoire, le Conseil d'Administration a validé neuf orientations stratégiques et des objectifs s'y rattachant.

Ces orientations s'inscrivent dans le cadre d'un projet de développement et sont en cohérence avec le projet de santé élaboré pour l'obtention de l'agrément « centre de santé ».

1. S'INSCRIRE DANS LA POLITIQUE RÉGIONALE DE SANTÉ ET LE PARCOURS DE SOINS

Pour répondre aux besoins de la population nous devons accroître notre offre de « premier recours » :

- Recruter un médecin généraliste supplémentaire ;
- Recruter un kinésithérapeute ;
- Accroître notre présence à l'université ;
- Pérenniser notre activité au CRJS de Petit Couronne ;
- Renforcer les partenariats avec les acteurs de santé du territoire ;
- Contractualiser les partenariats avec les différents acteurs de santé du territoire ;
- Intégrer des Docteurs juniors et ouvrir un poste d'Assistant spécialiste Régional ;
- Participer au Service d'Accès aux Soins, à la CPTS Rouen cœur Métropole et à l'APSAR+.



2. CRÉER UN PÔLE D'EXCELLENCE EN MÉDECINE DU SPORT

- Accroître la diversité de l'équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins d'excellence de nos sportifs : recruter sur de nouvelles disciplines comme la kinésithérapie, la psychologie du sport et préparation mentale, la cardiologie du sportif, la podologie / pédicure et l'étude posturale, neurologie du sport (sommeil, commotion cérébrale,...) ;
- Pérenniser la délivrance des certificats d'absence de contre-indication (spécificité d'habilitation sur les sports à risque : médecine de montagne, aéronautisme, sports subaquatique, ...) ;
- Accroître les actions de prévention auprès des sportifs amateurs ou haut niveau, développement de protocoles spécifiques sur certaines pratiques (ultra-endurance, sport d'altitude,...) ou pour certaines pathologies (gynécologie du sport,...).



LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES



3. FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

D'une manière générale, on peut constater une faible implication des différents acteurs du monde de la santé. L'Institut souhaite se positionner en tant que chef de file sur ce créneau :

- Proposer des consultations d'urgence ;
- Réaliser des tests d'effort avec du matériel adapté ;
- Mener des actions de prévention par des interventions dans les clubs ;
- Suivre les sportifs handisports amateurs et de haut niveau,
- Sensibiliser à la diététique ;
- Engager un partenariat avec les établissements médico-sociaux ;
- Utiliser ses moyens de communication pour la promotion du Handisport et du Sport Adapté ;
- Proposer des actions de Sport Santé pour les publics en situation de Handicap.

4. ACCOMPAGNER LES CLUBS SPORTIFS

Depuis sa création, l'Institut a toujours accompagné les clubs sportifs et assuré le suivi des compétitions. Nous devons bien évidemment poursuivre cette action en assurant les conditions de sa pérennisation et de son financement, en renforçant notre présence et contractualisant avec les clubs sportifs professionnels et amateurs.



5. S'INTÉGRER À LA DÉMARCHE JO 2024

La France va organiser les JO en 2024. La Région Normandie entend se positionner comme « base arrière » de cet événement. À ce titre, elle a initié une démarche volontariste avec l'ensemble des acteurs du monde sportif pour proposer une offre de service globale. L'IRMS² s'engage à accueillir les délégations étrangères dans le cadre des protocoles définis par la Région.

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

6. FAIRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

La RSE doit être un levier au service de nos patients et de nos salariés. L'Institut souhaite se doter d'une véritable politique de ressources humaines offrant une meilleure lisibilité, à la fois pour le personnel mais aussi pour l'employeur et s'intégrer dans une démarche de développement durable :

- Actualiser l'accord d'entreprise en tant que de besoins ;
- Proposer un accord d'intéressement aux salariés ;
- Garantir la qualité de vie au travail ;
- Intégrer la démarche développement durable dans nos projets ;
- Faire participer les usagers dans la démarche qualité de l'association ;
- Réfléchir à la mise en place d'une Commission des Usagers "en ligne" ;
- Développer un espace collaboratif sur le site internet ;
- Etablir une Charte des Usagers.

7. PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT SANTÉ EN ALLANT VERS LES PUBLICS CIBLES

Le sport santé figure aujourd'hui dans les priorités de santé. L'état a engagé une démarche de recensement des structures concourant ou pouvant concourir à cette action :

- Poursuivre notre action avec l'ensemble des Partenaires (CLCC Becquerel, Réseau Onco Normandie, ARS,...) ;
- Conserver l'habilitation « maison sport santé » et continuer à prendre une part active dans le réseau des maisons sport santé ;
- Décliner un nouveau programme Sport Santé en tirant les enseignements de QSSCV et PROMESS ;
- Travailler au développement des bilans MSS en zones rurales en s'appuyant sur le modèle établi avec la MSP de Croisy sur Andelle
- Développer un programme spécifique à destination des personnes en situation de handicap et des populations les plus fragiles (QPV).

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES



8. CONFORTER NOTRE POSITIONNEMENT EN MATIÈRE DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE

L'Institut est déjà très présent dans la formation. La qualité de l'équipe médicale nous positionne comme experts en médecine du sport. Nous devons mettre à profit cette reconnaissance pour accroître notre présence, notamment en accueillant des chercheurs :

- Renforcer notre partenariat avec le CHU, l'université et les écoles paramédicales ;
- Impliquer l'ensemble des médecins de l'Institut dans les actions de formation ;
- Organiser 2 soirées de formation médicale ;
- Maintenir l'accueil d'internes (rhumatologie, MPR, médecine générale) et de stagiaires avec un projet en rapport avec la médecine du sport ;
- Mettre en place un agrément pour les docteurs juniors des spécialités de rhumatologie et MPR ;
- Mettre en place un agrément pour la Formation Spécialisée Transversale de Médecine du Sport ;
- Se positionner comme terrain de recherche (médecine du sport, kiné, STAPS).

9. DÉVELOPPER LA E-SANTÉ

- Continuer à développer la téléexpertise et accroître le réseau ;
- Proposer des téléconsultations pour favoriser l'accès aux soins des personnes éloignées géographiquement ;
- Partager des données avec le patient via "Mon espace santé";
- Participer à des projets de recherche intégrant des procédés d'Intelligence Artificielle.

CONSTRUIRE DE NOUVEAUX LOCAUX

Afin de pouvoir remplir pleinement l'ensemble des objectifs définis précédemment, il convient de réaménager, optimiser et construire des espaces de travail permettant d'accueillir l'ensemble des activités présentes et à venir.

LES MOYENS MATERIELS

L'Institut bénéficie d'un matériel d'examen de qualité permettant ainsi de prendre en charge les pathologies liées aux troubles musculosquelettiques.

Les ondes de chocs radiales et focales sont utilisées pour soigner les tendinopathies, les lésions musculaires ou ligamentaires cicatricielles. Le plasma riche en plaquettes (PRP) permet de traiter les lésions tendineuses rebelles aux précédents traitements, les lésions musculaires chroniques, les lésions musculaires aiguës des sportifs de haut niveau et les lésions chondrales aiguës ou chroniques. Enfin, la thérapie par laser CO2 repose sur le principe de la photo-biomodulation avec pour objectif final l'accélération de la cicatrisation et du renouvellement collagénique du tendon pathologique.

Les échographies et gestes infiltratifs sont utilisés pour prendre en charge les lésions musculo-tendineuses inflammatoires, les lésions ostéochondrales chroniques et les lombalgies chroniques.

Un plateau technique aménagé avec ergomètre à bras, ergocycle, tapis à large bande, analyseur de gaz, cyclus,... permet de prendre en charge l'ensemble de la patientèle en s'adaptant à toute limitation et tout handicap et en permettant aussi une analyse de performance sur certaines disciplines comme l'ultra endurance, la haute altitude, la plongée hyperbare ...

Depuis plusieurs années, l'Institut accompagne ainsi les clubs sportifs avec des équipes professionnelles ou amatrices de la Métropole de Rouen tant sur la préparation que sur le suivi des compétitions.

LES MOYENS MATERIELS



Dans la démarche déjà initiée lors du précédent projet associatif, le Conseil d'Administration continuera à investir en moyens matériels pour permettre à l'institut d'exercer ses différentes missions, d'accroître son développement et ainsi offrir de meilleures conditions d'accueil aux patients. Cette démarche permettra également d'offrir de meilleures conditions de travail aux salariés.

Sur la période 2019-2023, les investissements suivants ont été réalisés :

- Véhicule utilitaire
- Equipements sportifs
- Equipements informatiques
- Echographe en crédit-bail
- Changement de l'ergocycle
- Changement de l'appareil à ondes de choc radiales
- Générateur à hypoxie
- Changement du matériel à ECG

LES OUTILS NUMERIQUES

Téléexpertise, téléconsultations, rdv en ligne ...



Depuis maintenant plusieurs années l'utilisation de Doctolib a permis à l'IRMS² un confort de travail pour les praticiens, par l'utilisation d'une application ergonomique et facilitante pour les patients. La meilleure lisibilité des disponibilités permet d'améliorer l'accès aux soins et de mieux coordonner le parcours du patient.

L'IRMS² fait désormais partie du réseau de téléexpertise Omnidoc afin de mettre à profit son expertise en médecine du sport et plus largement en pathologies de l'appareil locomoteur au profit d'autres confrères par le biais d'échanges et d'avis sécurisés.



omnidoc

DrSanté et Mon Espace Santé



DrSanté

Afin de favoriser l'approche transversale et pluridisciplinaire du parcours de soin, l'Institut s'est équipé d'un nouveau logiciel médical, DrSanté, labellisé e-santé V2, qui permet à chaque professionnel de santé de la structure un accès et une alimentation en temps réel des dossiers patients, tout en travaillant de manière coordonnée avec l'ensemble des collaborateurs de l'Institut. De plus, le logiciel répond aux exigences du Ségur du numérique en Santé et permet le partage d'informations et de documents via Mon Espace Santé.

Logiciel maison sport sante



Afin d'optimiser sa manière de travailler, notre Maison Sport Santé s'est dotée du logiciel GOOVE, qui lui permet de recueillir des données statistiques sur les bénéficiaires pris en charge.

Il permet également un échange d'informations et de données de santé sécurisé avec les autres acteurs du Sport Santé également présents.

LA DEMARCHE QUALITÉ

Elle a pour objectif :

- D'améliorer et coordonner le processus de soins qui est notre cœur de métier ;
- D'assurer la sécurité du patient, obtenir sa satisfaction sur les soins, l'accueil, le suivi, la considération à son égard et le respect de la confidentialité ;
- De savoir à quel niveau de qualité on se situe, d'identifier les points faibles à améliorer.

LA COMMUNICATION



L'Institut continue de diversifier ses actions de communication et de renforcer sa présence sur différents canaux : réseaux sociaux, magazines, évènements, communication visuelle ...

Le but est d'agir en prévention et en promotion à la fois sur des thématiques médicales et de Sport Santé.

posts



L'EVALUATION

Chaque année, un plan d'action sera élaboré pour se mettre en conformité avec le projet associatif.

Le bilan annuel sera présenté au Conseil d'Administration. Les actions seront évaluées et le projet pourra être amendé, en cours de période, en fonction des résultats constatés et des évolutions législatives ou réglementaires.

L'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé est un centre d'expertise dans le domaine de la médecine du sport et de la santé en Normandie. Notre engagement envers l'amélioration constante en santé, l'innovation médicale, la formation des médecins du sport et des encadrants en activité physique adapté font de l'IRMS² une structure dynamique et accessible pour l'ensemble des patients.

En tant que "Maison Sport Santé" labellisée, nous nous consacrons à développer des programmes d'activités physiques adaptées, spécialement conçus pour les patients fragiles, qu'il s'agisse de personnes atteintes de cancer, de personnes en situation de handicap ou souffrant de pathologies chroniques.

Nous sommes fiers de contribuer à la santé des patients et à l'épanouissement des clubs sportifs de la région grâce à un véritable parcours de soins au sein de l'Institut.

Merci à l'ensemble des salariés et aux membres du conseil d'administration de l'IRMS² ainsi qu'aux patients qui œuvrent chaque jour à faire grandir l'Institut.

Par Dr Clara DUCLOS CADINOT, Directrice





INSTITUT RÉGIONAL DE MÉDECINE DU SPORT ET DE LA SANTÉ

113 rue Herbeuse, 76230 Bois-Guillaume
02 78 77 53 63
communication@institut-medecine-sport.fr

www.institut-medecine-sport.fr

MAISON SPORT SANTÉ

07 69 94 59 05
sportsante@institut-medecine-sport.fr